

Portrait social

Communauté de communes
de Gémozac et de la Saintonge
viticole



38%
PERSONNES
COUVERTES

2 163
ALLOCATAIRES

Sur la Communauté de communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, **5 669 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **38%** de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 27% à 49% selon les communautés de communes et d'agglomération.

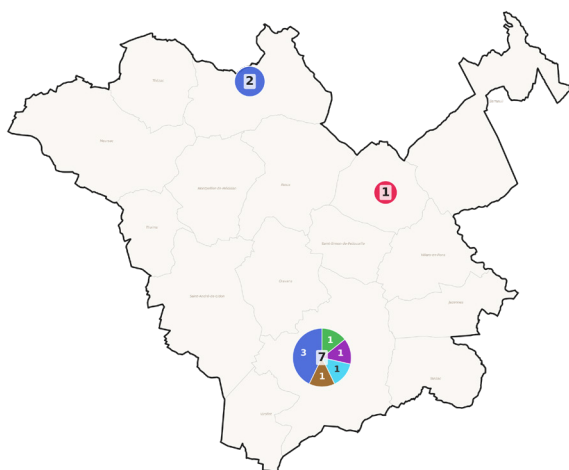
Le territoire compte **36% de personnes isolées** sans enfant parmi la population allocataire globale (48,6 % au niveau départemental).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu.

10 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (13 % au niveau départemental, 15% au niveau national).

657 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1307 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires, vivent 653 enfants.**

Nombre d'équipements financés par une
prestation de service



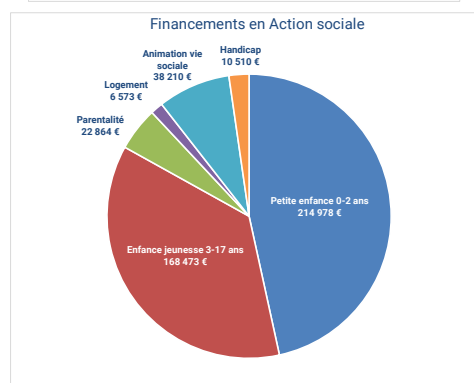
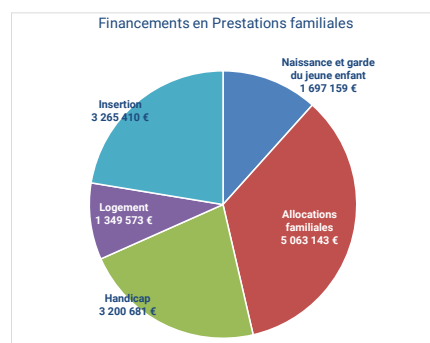
Type d'activité		Nb équip.
ALSH	Accueil Loisirs Sans Héberg.	5
CLAS	Contrat Local Acc. Scolarité	1
EAJE	Étab. Accueil Jeune Enfant	1
EVS	Espace de Vie Sociale	1
LAEP	Lieu Accueil Enfants Parents	1
RPE	Relais Petite Enfance	1
TOTAL		10

Note : La carte situe le lieu d'implantation de l'équipement mais celui-ci peut être à rayonnement intercommunal ou itinérant.

Le poids financier de la Caf sur le territoire

15M€

- **14,6M€ de prestations familiales** versés aux allocataires, soit 2% des dépenses à l'échelle du département
- **461 608€ d'aides d'action sociale** versées aux familles et aux partenaires du territoire.



Portrait social

Caf de la
Charente-Maritime



Petite
enfance



Enfance et
parentalité



Logement et
cadre de vie



Solidarité
et insertion



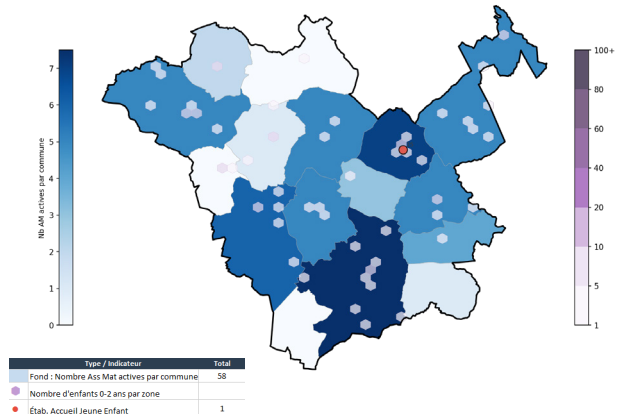
Les temps forts
du territoire



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

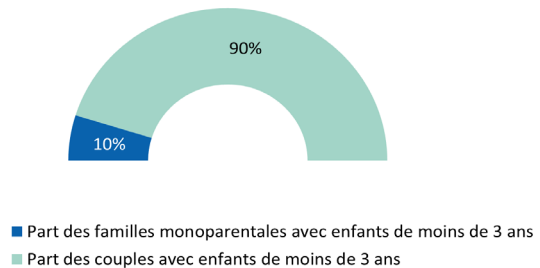


La Caf de la Charente-Maritime soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

Avec un total de **258 places** (nombre d'enfants de 2 ans scolarisés, garde à domicile, assistants maternels, accueils en crèches), le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant sur la communauté de communes s'élève en 2023 à **66 places pour 100 enfants de moins de 3 ans**.

Premier mode d'accueil, l'offre des assistants maternels couvre **94%** des places.

Familles allocataires avec enfants de moins de 3 ans



Source : Caf 2024

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : seuls **16 enfants** ont des parents qui la perçoivent à taux plein. Entre 2023 et 2025, le nombre de grossesses en cours au 31 décembre est passé de 30 à 34.

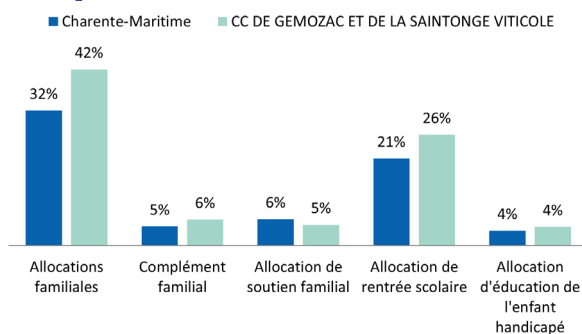
La part des **familles monoparentales avec enfants de moins de 3 ans** est de 10% contre 90% pour les familles en couples. Le nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans représente 23% de l'ensemble des familles du territoire.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

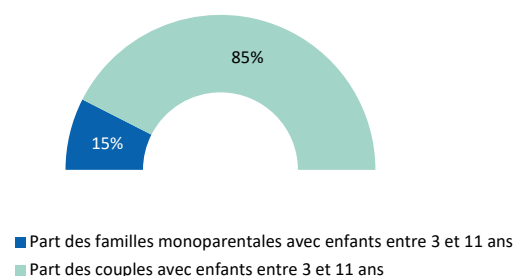
Proportion d'allocataires concernés par ces prestations



Source : Caf 2024

- **42%** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 4 % perçoivent un complément familial,
- **26%** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- **5%** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- **4%** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

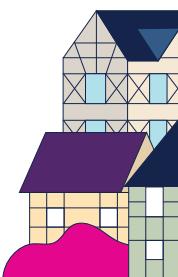
Familles allocataires avec enfants de 3 à 11 ans



Source : Caf 2024

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité avec un peu plus de **23 000 €** permettant de financer les actions et structures.

La part des **familles monoparentales avec enfants entre 3 et 11 ans** est de 15% contre 20% sur le département. Le taux augmente depuis 2023 (+2,2 point).

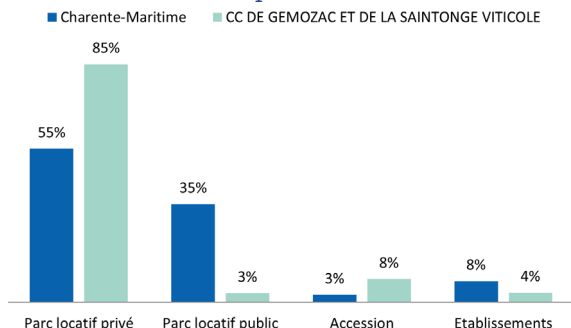




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

Au mois de juin 2024, **492** foyers reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **1 039 personnes**, soit **7% de la population** totale du département.

La communauté de communes se caractérise par une proportion significativement plus importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif privé (85% contre 55% en Charente-Maritime). La proportion du parc locatif public (3% contre 35% en Charente-Maritime) est la plus faible du territoire.

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Charente-Maritime	CC de Gemozac et de Saintonge Viticole
Parc locatif privé	221 €	245 €
Parc locatif public	203 €	210 €
Accédants	168 €	134 €
Établissement	198 €	116 €

Source : Caf 2024

Les montants moyens de l'aide au logement sont en moyenne supérieurs à ceux de la Charente-Maritime pour le parc locatif public (+24€) et privé (+7). Cela suggère que les ménages concernés ont des ressources plus modestes que la moyenne départementale, ou que le montant des loyers y est plus élevé que dans d'autres zones de la Charente-Maritime du fait d'un marché locatif tendu.

L'accession est plus accessible et moins subventionnée et le secteur des établissements est moins présent ou moins coûteux localement.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

> Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **212 foyers** sur le territoire. Parmi eux, 18% ont moins de 30 ans, 57% sont des personnes isolées et 10% sont des familles bénéficiaires de la majoration logement.

> **829 allocataires** bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 38% des foyers allocataires (37% au niveau départemental).

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour **59 foyers** en 2024.

> **287 personnes** sont bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah). 57% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Sur le territoire, **93 familles** bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) pour 101 enfants de moins de 18 ans. Parmi eux, 32 ont été accueillis dans les structures financées par les prestations de service (majoritairement en Alsh).

10 510 € d'aides ont été versées aux partenaires porteurs d'un projet inclusif.

Profil des personnes en situation de handicap

287
BÉNÉFICIAIRES DE
L'AAH

15%
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT DES ENFANTS

101
ENFANTS SONT
BÉNÉFICIAIRES
DE L'AAEH

3 ENFANTS SUR 10
BÉNÉFICIAIRES DE L'AAEH
SONT ACCUEILLIS EN EAJE
ET EN ALSH



L'actualité des territoires

Le territoire s'en engagé dans le renouvellement de son projet social et familial de territoire.

Plusieurs séances de travail ont été organisées tout au long de l'année. Notamment, le 5 juin 2025, une cinquantaine de personnes, majoritairement des élus, était réunie à Gémozac et a pris connaissance d'une étude réalisée par le cabinet **ARCUS** mettant en lumière les enjeux du territoire. 3 ateliers participatifs ont ensuite dressé les grandes lignes du futur projet.

Les orientations et actions ont été validées en conseil communautaire en décembre :

- Accueillir le jeune enfant et accompagner les familles
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes
- Bien vivre et avoir une vie sociale

Les temps forts

L'association **Espace Forum Solidaire**, agréé Espace de vie sociale, a développé de nombreuses actions et nouveaux services en 2025 :

- Obtention d'une **labellisation Promeneur du Net et Promeneur du Net parentalité**, offrant ainsi pour la 1ère fois ce service et ces modalités d'intervention aux jeunes et aux parents du territoire.
- Mise en place depuis la rentrée scolaire 2025 d'un **contrat local d'accompagnement à la scolarité**, en partenariat avec le collège et le lycée pour aider les jeunes et les familles dans leur scolarité.
- Organisation de **séjours innovants de vacances partagées** entre des lycéens et des adultes ou mineurs porteurs de handicap.
- Mise en place du **Transport d'Utilisé Sociale** : des habitants se proposent comme conducteurs bénévoles et l'association se charge de les mettre en relation avec des personnes sans solution de mobilité.
- En lien avec le Centre régional de promotion du cinéma et la mairie de Gémozac qui met à disposition une salle, organisation de la **programmation une fois par mois d'un film récent et grand public localement**. Les jeunes accueillis par l'association sont investis dans le projet.

La **journée de la petite enfance** s'est déroulée le 4 octobre.

Organisée par la communauté de communes et le relais petite enfance, il s'agit de la 3ème édition.

L'occasion pour les familles et les professionnels de la petite enfance de se retrouver autour de jeux, d'animations et d'un spectacle très jeune public.

